



BUREAU EPI SPRL
16, BOULEVARD FRÈRE ORBAN
B-4000 LIÈGE
TÉL. 04/227.49.17
contact@syndic-epi.be

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19/04/2023

0005 - ACP RÉS. RUE VINAVE (0882.468.584)
RUE VINAVE, 127
4030 GRIVEGNÉE

Procès verbal

Sur convocation du syndic, BUREAU EPI SPRL, les copropriétaires de l'immeuble sus-énoncé se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

3 copropriétaires sur 6 totalisant 29 285,00 / 100 000,00 quotités sont présents ou valablement représentés ainsi qu'en fait foi la feuille de présence.

La séance est déclarée ouverte à 17:00 après signature de la feuille de présence.

RÉSULTAT DES VOTES

1. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES, DES PROCURATINS ET DES DROITS DE VOTE À L'ASSEMBLÉE

Personne n'a plus de quotités qu'il ne lui est opposable.

Personne n'a plus de procuration qu'il n'est en droit de détenir.

La séance débute à 17h17.

2. NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE

Madame BLONDIAUX est élu à l'unanimité pour présider la présente A.G.

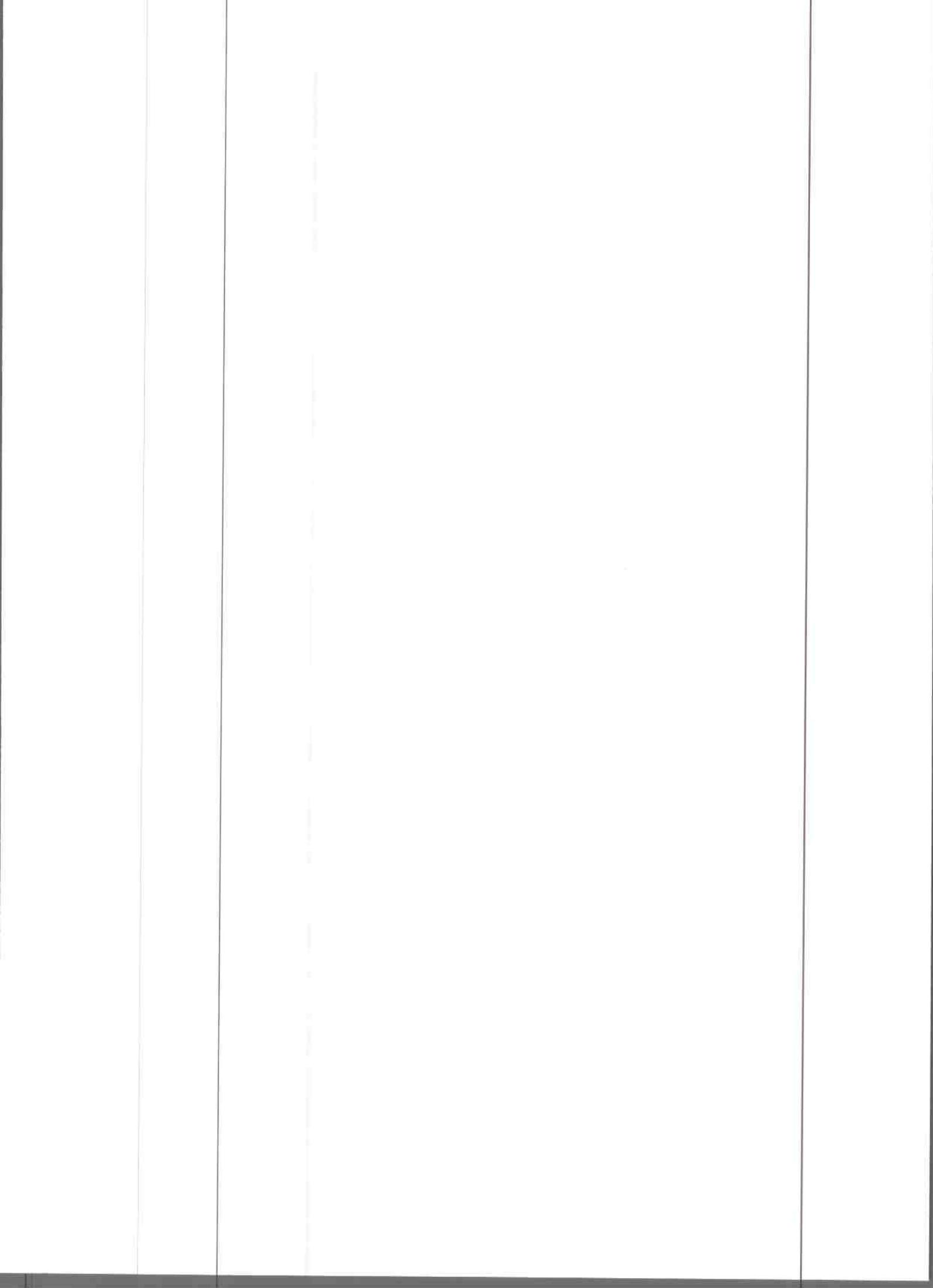
3. ETAT DES PROCÉDURES JUDICIAIRES EN COURS

A ce jour et à la connaissance du syndic, il n'y a aucune action judiciaire en cours, par ou contre la copropriété.

4. COMPTES : APPROBATION DES COMPTES ET DE LEUR IMPUTATION, DE L'EXERCICE 2022

Majorité absolue	Oui	29 285,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	29 285,00	-
	Abstentions	0,00	-

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.



5. COMPTES : APPROBATION DU BILAN AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE 31/12/2023

Le syndic fera un appel d'offre pour la remise en peinture des parties communes.

Majorité absolue	Oui	29 285,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	29 285,00	-
	Abstentions	0,00	-

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

6. QUITUS AU SYNDIC

Majorité absolue	Oui	29 285,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	29 285,00	-
	Abstentions	0,00	-

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

7. QUITUS AU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ

Majorité absolue	Oui	29 285,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	29 285,00	-
	Abstentions	0,00	-

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

8. QUITUS AU(X) COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES

Majorité absolue	Oui	29 285,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	29 285,00	-
	Abstentions	0,00	-

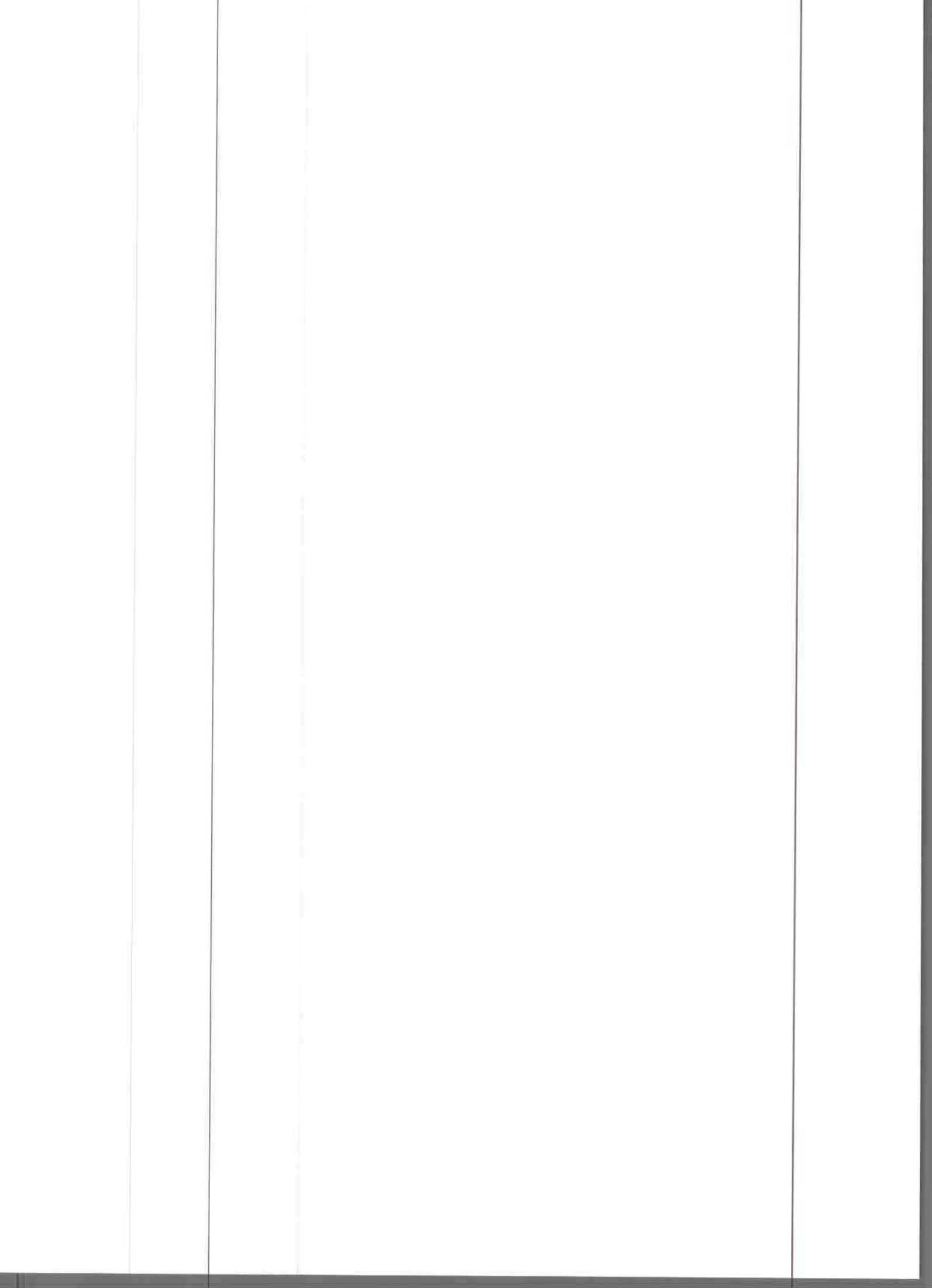
En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

9. ELECTIONS STATUTAIRES DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ : APPEL À CANDIDATURE

Personne n'est candidat.

Majorité absolue	Oui	0,00	0,00 %
	Non	29 285,00	100,00 %
	Voix exprimées	29 285,00	-
	Abstentions	0,00	-

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.



10. ELECTIONS STATUTAIRES DU (DES) COMMISSAIRES AUX COMPTES : APPEL À CANDIDATURE

Personne n'est candidat.

Majorité absolue	Oui	0,00	0,00 %
	Non	29 285,00	100,00 %
	Voix exprimées	29 285,00	-
	Abstentions	0,00	-

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.

11. BUDGETS POUR LES PROVISIONS DE CHARGES : 4.680€/AN

Majorité absolue	Oui	29 285,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	29 285,00	-
	Abstentions	0,00	-

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

12. BUDGETS POUR LES COTISATIONS AU FONDS DE RÉSERVE 200€/MOIS

5% du fonds de roulement.

Majorité absolue	Oui	29 285,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	29 285,00	-
	Abstentions	0,00	-

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

13. RAPPORT DES CONTRATS DE FOURNITURES :

La copropriété a des contrats de fourniture avec :

Le Bureau EPI pour la mission de syndic,

DIMEX pour l'entretien des extincteurs,

IBIS pour l'assurance incendie de l'immeuble.

14. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL, LEVÉE DE SÉANCE ET SIGNATURE DU P.V.

Le syndic a lu chaque point du présent P.V. au fur et à mesure.

Il l'a corrigé sur base des remarques qui lui ont été formulées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19:00.



